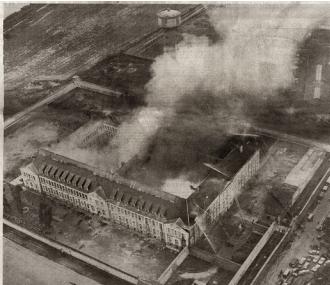


La France à la fin des Trente Glorieuses. Prison et société 1971-1975

Longtemps absente des préoccupations, la prison revient au cœur des débats de société au début des années 1970.



Lorsque les mutineries éclatent, la place des prisons dans le cœur de ville donne à cet événement une visibilité crue auprès de la population. Si les prises d'otages parfois sanglantes émeuvent le grand public, cela n'interroge pas sur les conditions de détention. Les émeutes de 1971-1972 sont vues comme des événements distincts et sans lien, et surtout dont les causes ne sont pas justifiées aux yeux des autorités.

Les transformations sociales sont pourtant importantes au sortir des Trente Glorieuses : le niveau de vie a progressé, la société française est devenue une société de consommation, la population a donc évolué dans ses besoins. Sur le plan politique, la guerre d'Algérie a laissé des cicatrices, accouchant d'une Ve République aux institutions rénovées, tandis que mai 68 a ébranlé les certitudes de l'édifice gaulliste. Il ne faut pas négliger l'impact sur la prison. Nombre de personnes détenues le sont pour des raisons politiques : membres du FLN, de l'OAS ou militants de l'extrême-gauche, ces détenus très politisés sont en mesure de s'indigner des conditions de détention et de le faire savoir. Les révoltes de l'été 1974 agissent, de ce côté-là, comme un révélateur pour la société.

Qu'est-ce qu'est une mutinerie dans un contexte pénitentiaire ? La singularité des mouvements collectifs (dont les mutineries ne sont que l'expression la plus radicale et la plus spectaculaire) qui éclatent entre 1971 et 1974 un peu partout en France, c'est leur visibilité. Restées longtemps hermétiques, les prisons deviennent une attraction pour le public urbain, spectateur un peu voyeur tant l'intérieur de la prison est, pour l'immense majorité, inconnue et donc souvent fantasmée. Il est vrai que l'événement, spectaculaire, intervient au su de tous : la prison étant insérée dans la ville, l'explosion ne peut passer inaperçue. Et quand ce ne sont pas les mutins sur les toits qui les interpellent, les curieux sont invités par les autorités à entrer dans la détention saccagée pour mesurer l'ampleur des dégâts.



S'inscrivant dans un contexte de révoltes à l'international, comme celle de la prison d'Attica (1971), les mutineries en France ont leur spécificité, liée en partie à l'affaire de Clairvaux (21-22 septembre 1971) qui endeuille le personnel pénitentiaire et traumatisé l'opinion publique. « Pas de sang, pas d'évasion, pas de Clairvaux », tel est le mot d'ordre lancé par les détenus lors de la mutinerie de Toul (hiver 1971) : ils sont en effet conscients qu'en cas de débordements violents, leurs revendications pour une amélioration des conditions de détention risqueraient de ne pas être entendues.

Quels sont les enjeux ? Il ne s'agit pas seulement d'une bataille médiatique. Les témoignages recueillis par le Groupe d'information sur les prisons (GIP) organisé autour de Michel Foucault, participent à mettre en lumière un sujet longtemps resté à l'écart du débat public. La crise questionne les Français sur la prison, et entraîne une réflexion pour une réforme pénitentiaire. Voulue par le président Valéry Giscard d'Estaing, et portée par la secrétaire d'État à la Condition pénitentiaire Hélène Dorlhac, cette réforme trouve son aboutissement en 1975.

**sur les
TOITS**

Hiver 1972 : Mutineries dans les prisons françaises



L'autre conséquence de la crise est bien plus tardive. Auparavant, pour mater une révolte pénitentiaire, la procédure était standardisée, et le lourd dispositif long à mettre en place. Les surveillants pénitentiaires n'étaient pas en charge de la reconquête d'un établissement qu'ils connaissaient par cœur : cette mission relevait des CRS ou des garde-mobiles, insuffisamment formés pour intervenir dans un milieu carcéral dont ils ignoraient tout. La nécessité de traiter efficacement, rapidement et localement toute mutinerie conduisit les pouvoirs publics à créer en 2003 les Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS). Présentes dans chaque direction interrégionale, les ERIS sont des unités d'élite capables de se projeter rapidement dans n'importe quel établissement en crise. Le contexte de surpopulation est évidemment une donnée très importante, et qui mobilise les esprits craignant l'explosion en particulier lors de périodes sensibles (canicule en été, épidémie de COVID-19 par exemple).

